



**Commission Nouvelles Pratiques**

**Foot en marchant**

**Réunion du 03 novembre 2025**

---

Membres présents :

Mme C. MARIETTE – L. LEVAYER

Mrs JC. NEEL – V. EUSTACHE – T. LECONTE

Membres excusés :

Mrs R. GUILBERT – S. HAMON

---

## Ordre du jour

1. Accueil et présentation
2. Présentation de la discipline FOOT EN MARCHANT
3. Présentation et mise en commun des règles
4. Présentation d'un planning de rencontres
5. Questions/Informations diverses

## Préambule :

Rappel vocabulaire : le foot en marchant est le plus souvent appelé *WALKING FOOT*

La vice-présidente du secteur nord, Cloé MARIETTE, souhaite tout d'abord adresser ses remerciements à Clément Grignon, technicien de la ligue de Normandie, pour les échanges /conseils apportés sur le foot en marchant avant son lancement.

C. MARIETTE remercie également Virgil Eustache et Thierry Leconte pour leur disponibilité et leur investissement, éléments moteurs pour la mise en place de la commission.

C. MARIETTE clôt ses remerciements aux différents clubs ayant répondu favorablement à l'appel du lancement du foot en marchant sur le territoire Manchois et pour leur présence : FCEH, AS JULLOUVILLE-SARTILLY, CONDE SPORTS, STE CROIX ST LO, LA BREHALAISE, AGNEAUX FC, et US COTE DES ILES (en visioconférence).

La Responsable de la commission souligne et remercie la présence de M Sylvain MOUSSAY, joueur international du foot en marchant.

## **Accueil et présentation :**

Cloé Mariette a ouvert la réunion en excusant l'absence du Président, Stéphane HAMON déjà convié à une réunion du Comité Directeur de la Ligue de Normandie, et en remerciant Jean-Claude NÉEL pour l'accueil chaleureux et la remise de crayons/carnets pour le lancement de cette nouvelle pratique au sein de la Manche.

**Elle a également rappelé aux clubs que cette pratique loisirs devait obligatoirement faire l'objet d'une licence – licence loisir.**

## **Présentation de la discipline FOOT EN MARCHANT**

C. MARIETTE passe la main à V. EUSTACHE et T. LECONTE afin qu'ils présentent le foot en marchant.

Ainsi, après avoir évoqué le type de public visé par la pratique, ils ont apporté des conseils dans la mise en place de cette discipline au sein des clubs, et ont conclu en évoquant l'ensemble des bienfaits de la pratique FOOT EN MARCHANT.

Sylvain MOUSSAY est intervenu en précisant que la pratique du foot en marchant était « souvent lié avec le fitfoot mais aussi que c'est une pratique qui permettait des retours



de blessures ». Par exemple, ce dernier a précisé que souvent au sein des clubs professionnels, les joueurs ayant subi une rupture de ligaments (cheville / genou) commençaient un retour sur les terrains par du Walking foot avant de retourner sur les terrains.

Nolwenn LEBARON, représentante du club de Sainte Croix Saint Lô, a précisé que le foot en marchant était une pratique réalisée au sein du club par les jeunes catégories et que cette discipline était plus qu'un atout pour les débutant(e)s afin d'apprendre la technique. Point qui a été confirmé par Esteban NAVARRO qui a ajouté que le foot en marchant a été une aide précieuse pour la construction d'équipes féminines.

Pour donner suite à ce constat, il a été décidé que ce PV sera envoyé à la Commission féminines pour les informer et leur proposer des animations foot en marchant lors des diverses manifestations féminines.

### **Présentation et mise en commun des règles**

Cette réunion a permis d'échanger sur les différentes pratiques qui n'étaient pas uniformes sur l'ensemble du territoire manchois.

Au soutien des règles présentées par le club de l'AS JULLOUVILLE-SARTILLY et de la présence de S. MOUSSAY qui nous a fait part de son expérience, des règles de jeu manchoises ont ainsi été déterminées bien qu'elles puissent encore être modulables selon les retours d'expériences.

La vice-présidente a rappelé que ces règles devaient être préalablement testées au sein des différentes structures et qu'elles devront ensuite être validées par la Commission règlement du District de la Manche.

Un règlement temporaire des règles du foot en marchant manchois sera prochainement édité.

### **Présentation d'un planning de rencontres**

Afin de promouvoir la discipline, C. MARIETTE fait part de son souhait d'effectuer des rassemblements interclubs autant en interne qu'en externe.

D'une part, il a été proposé de présenter la discipline et faire participer toute personne souhaitant découvrir la pratique lors des journées « TELETHON 2025 », les 5 et 6 décembre prochains à Carentan. L'idée est de proposer des rencontres le vendredi soir et le samedi matin. Cette proposition a été validée et les clubs se sont engagés à faire le nécessaire pour y participer.



Une communication sera également réalisée par le District de la Manche et la Ligue de Normandie. Tous ont confirmé que cette participation était une belle entrée en matière pour lancer la discipline.

D'autre part, il a été proposé de réaliser des rencontres toutes les 4 à 6 semaines selon les possibilités des structures internes/externes.

### Questions/Informations diverses

Le club de l'US COTE DES ILES s'est porté volontaire pour aider les clubs du Nord à découvrir la pratique.

S. MOUSSAY a précisé qu'il reprendrait contacts avec ses interlocuteurs du secteur nord pour relancer la pratique.

Il a été demandé si la pratique du foot en marchant pouvait être présentée lors de la fête du foot en famille (les 13 et 14 juin 2025). Un mail sera envoyé à la Commission concernée à ce sujet.

Selon l'ensemble des retours, il est également envisagé de réaliser un rassemblement départemental (courant mars/avril). Dans un souci de limiter les longs trajets, il est question de réaliser ce rassemblement dans le centre. Des détails seront apportés lors d'une prochaine réunion.

Une demande a été effectuée relative à la création d'un groupe whatsapp. L'ensemble des personnes présentes ont validé cette demande qui sera réalisée. Il a été demandé si un groupe whatsapp pouvait être créé. Toutes les personnes présentes ont validé la demande qui sera réalisée ultérieurement.

La réunion s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par le District de la Manche.

La Responsable de la commission,

C. MARIETTE



PV MIS EN LIGNE LE 02 DECEMBRE 2025